



CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES, 52ème SESSION

Point 3 de l'ordre du jour : Intervention prononcée par Mme Geneviève Colas, 8 mars 2023

Monsieur le Président,

Caritas Internationalis remercie la Rapporteuse Spéciale de son rapport. Avec le réseau mondial Coatnet, nous accompagnons des personnes survivantes de la traite des êtres humains.

Le droit à la justice est fondamental. Mais selon notre expérience avec des enfants victimes devenus adultes, il est nécessaire de prendre aussi en compte le traumatisme de l'enfant dès son plus jeune âge et dans la durée. Assurer aux enfants traumatisés un parcours psycho-sanitaire adéquat est une nécessité.

Nous appelons les Etats, la communauté internationale et les différents acteurs des sociétés civiles à :

1. Prévoir, dans la législation, une réparation aux enfants victimes conforme à la Convention Internationale des droits de l'enfant et ses protocoles additionnels. La rendre effective avec des moyens adaptés humains et financiers de long terme.
2. Mener de pair l'accompagnement juridique et psycho-social des enfants victimes de vente ou d'exploitation sexuelle afin d'éviter une victimisation secondaire. Offrir à tous (*en particulier aux plus vulnérables suivis par les services sociaux, ceux qui en sont exclus, les enfants porteurs de handicap, les mineurs non accompagnés...*) des conditions sociales et éducatives satisfaisantes. Et les reconnaître victimes le temps nécessaire à la reconstruction de leur bien-être physique et mental.
3. Dans une approche basée sur les droits, mettre l'enfant au cœur de telles démarches en étant attentif à son âge, son sexe, sa langue de communication, son contexte culturel et en favorisant sa participation. Protéger sa vie privée.
4. Sensibiliser le grand public, y compris via internet, pour faire tomber les idées reçues sur ces enfants meurtris dans leur corps et psychologiquement.
5. Former les personnels de la police, la justice, l'éducation, la santé... au contact avec les enfants, potentielles victimes.

Monsieur le Président, nous vous remercions..